



HABITAT / LOGEMENT

Amélioration de l'habitat privé : poursuite des actions sur le secteur Val de Bièvre

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours jusqu'en 2025. Elle concerne des copropriétés ou des monopropriétés, en tout 30 adresses des villes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif bénéficieront de soutien pour des travaux de réhabilitation.

Publié le 24 ianvier 2023

Quel secteur et quels logements sont concernés?

Dans la continuité du Programme d'Intérêt Général, Grand-Orly Seine Bièvre poursuit son action sur l'habitat privé au travers d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Copropriétés" (OPAH Copropriétés)**. Cette opérations porte sur **30 adresses du secteur du Val de Bièvre dans les villes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif.**

Quel est ce dispositif?

L'OPAH Copropriétés est un dispositif incitatif qui permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. Menée en partenariat avec l'État, l'Anah, l'Établissement Public Territorial et les Communes concernées, cette opération permet de **proposer une ingénierie et des aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé bâti** dans une logique de maitrise de l'énergie, de lutte contre l'habitat indigne, d'adaptation des logements et des parties communes aux personnes âgées ou à mobilité réduite et de remise sur le marché de logements vacants.

Vous souhaitez en savoir plus?

Le <u>cabinet Urbanis</u> [2], en charge du dispositif, vous répond au 01 48 11 35 71 ou <u>par mail</u>.

Un rendez-vous près de chez vous pourra vous être proposé si besoin.



Bâtiment Askia 11 avenue Henri Farman BP748 94 398 Orly aérogare Cedex

% 01 78 18 22 22